**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande
**Band:** 88 (1962)
**Heft:** 12

## Wettbewerbe

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

88e année Lausanne, 16 juin 1962 N° 12

# BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

**ORGANE OFFICIEL**
de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

**COMITÉ DE PATRONAGE**
Président: † J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgurin, arch.; E. Martin, arch.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.; M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**
de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: M. Bridel; J. Favre, arch.; † R. Neeser, ing.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

**RÉDACTION**
*Vacat*
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, Lausanne

**ABONNEMENTS**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1 an . . . . . | Suisse | Fr. 28.— | Etranger | Fr. 32.— |
| Sociétaires . . . . . | » | » 23.— | » | » 28.— |
| Prix du numéro . . . | » | » 1.60 | | |

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande », N° II 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

**ANNONCES**
Tarif des annonces:

| | |
|---|---|
| 1/1 page . . . . . | Fr. 320.— |
| 1/2 » . . . . . | » 166.— |
| 1/4 » . . . . . | » 88.— |
| 1/8 » . . . . . | » 42.50 |

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

**SOMMAIRE**

Concours de projets pour la construction d'un groupe scolaire et d'une salle de gymnastique à Guin (Fribourg).
Les congrès. — Communiqué.
Documentation générale. — Documentation du bâtiment. — Nouveautés, informations diverses.

# CONCOURS DE PROJETS POUR LA CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE ET D'UNE SALLE DE GYMNASTIQUE À GUIN (FRIBOURG)

## Extrait du règlement-programme

Ce concours, organisé par la commune de Guin (4200 habitants comprenant environ 700 enfants), était ouvert :

*a*) aux architectes d'origine fribourgeoise, quel que soit leur domicile ;
*b*) aux architectes suisses établis dans le canton de Fribourg, depuis un an au moins, à l'ouverture du concours.

Il avait pour but l'étude d'un complexe scolaire, avec une salle de gymnastique séparée, à proximité d'un bâtiment scolaire existant. Il était spécifié, du point de vue architectural, qu'une grande importance serait attribuée à l'harmonie avec le bâtiment existant, et avec le site. Les toits plats étaient exclus.
L'organisateur attachait aussi une grande importance à l'étude des accès et liaisons, des préaux et places de jeux, ainsi qu'à la liaison avec le bâtiment existant.
D'autre part les concurrents étaient invités à proposer soit des compléments au groupe scolaire, soit des bâtiments d'autre utilité, en réduisant l'occupation du groupe scolaire sur le terrain mis à leur disposition.
Les locaux demandés étaient :

10 classes normales de 40-42 élèves,
2 salles de maîtres,
1 école ménagère pour 12 élèves,
1 classe de couture,
2 salles de travaux manuels,
Vestiaires et WC nécessaires pour garçons et filles,
1 grande salle à usages multiples, chant, projections, manifestations, pour 300 personnes,
Locaux de service, chaufferie, caves, dépôts, etc.,
1 appartement de concierge,
1 hall de récréation couvert,
Préaux et places de jeux nécessaires,
1 salle de gymnastique de 14 × 26 m séparée du groupe scolaire avec entrée indépendante, vestiaires, douches et WC.

## Extrait du rapport du jury

Le jury chargé d'examiner et de classer les projets s'est réuni les 17 et 18 janvier 1962.
Etaient présents : MM. Jean-Pierre Vouga, architecte cantonal, Lausanne, président ; Roger Aeby, architecte cantonal, Fribourg ; Marcel Colliard, architecte, Fribourg ; Oswald Schuwey, syndic, Guin ; Victor Fries, président de la Commission scolaire, Guin ; suppléants : MM. Charles Vesin, adjoint de l'architecte cantonal, Fribourg ; Arthur Jendly, vice-syndic, Guin.
Le jury est en présence de seize projets et maquettes remis dans le délai fixé.
Il procède à un examen général des projets. Il ressort de cet examen qu'un certain nombre d'infractions au règlement et au programme ont été commises, mais aucune infraction ne lui paraît assez grave pour entraîner l'exclusion du jugement, cependant trois projets présentent des bâtiments à terrasse plate. Ces projets sont en contradiction avec la clause impérative du programme de concours, confirmée, de plus, dans les réponses aux questions (projets n° 3, 4 et 8). En particulier pour le numéro 3, le jury ne peut se contenter d'une petite phrase laissant entendre que des toits sont possibles.

Le jury estime ces infractions suffisamment grandes pour décider d'écarter ces projets de la répartition des prix.
Le jury procède alors au premier tour d'élimination au cours duquel sont éliminés, pour insuffisance générale ou erreur fondamentale dans la conception, les projets suivants : n°s 5 et 11.
Procédant au deuxième tour d'élimination, le jury élimine les projets n°s 2, 6, 13, 15.
Avant de se prononcer sur la critique détaillée des projets restant, le jury se rend sur place pour visiter les lieux et se faire une idée bien réelle de l'emplacement choisi pour la construction du nouveau groupe scolaire. Il procède ensuite à la critique détaillée des projets.
Le jury procède à un nouvel examen de tous les projets conformément à l'article 37 des principes SIA. Il constate à cette occasion qu'aucun des projets écartés de la répartition des prix n'aurait apporté de solution meilleure que celles des projets retenus.
Il procède alors au classement des sept projets restant de la manière suivante : 1er rang, n° 10, « Alpha » ; 2e rang, n° 12, « Fides I » ; 3e rang, n° 14, « Sven » ; 4e rang, n° 1, « Hof » ; 5e rang, n° 9, « re » ; 6e rang, n° 7, « a. b. c. » ; 7e rang, n° 16, « Fides II ».
Il décide d'attribuer les cinq prix prévus dans le règlement du concours, soit :
1er prix : 4500 fr. au projet « Alpha » ; 2e prix, 3500 fr. au projet « Fides I » ; 3e prix : 2500 fr. au projet « Sven » ; 4e prix : 2000 fr. au projet « Hof » ; 5e prix : 1500 fr. au projet « re ».

## Conclusions

Le jury constate que d'une manière générale le concours a donné satisfaction et que de nombreuses solutions intéressantes ont été proposées.

Le concours fait apparaître que le terrain se prête aux intentions de l'organisateur.
En particulier, les salles de classes peuvent être avantageusement disposées dans la partie ouest du terrain où elles sont à l'écart de la circulation et dans une bonne orientation. La salle de gymnastique est tout indiquée en bordure du chemin et le logement du concierge à l'angle sud-est du terrain.
Ces dispositions libèrent, pour d'autres usages d'intérêt collectif, une importante partie du terrain disponible.
Il est toutefois regrettable que la plupart des concurrents n'aient pas cherché à établir une liaison entre l'ancien bâtiment et le nouvel ensemble, notamment pour permettre un accès à la salle à usages multiples et à la halle de gymnastique.
Le jury constate enfin que les qualités du projet ayant obtenu le premier prix justifient l'attribution du mandat d'exécution à son auteur sous réserve qu'il soit tenu compte des observations formulées dans le présent rapport auxquelles la commune souscrit entièrement.

Le jury procède alors à l'ouverture des enveloppes contenant les noms des auteurs des projets primés qui révèle les noms suivants :

1er prix : *Otto Baechler*, architecte SIA EPUL ; *Charles Passer*, architecte, Fribourg.

2e prix : M. *Jean-Paul Haymoz*, architecte ETH SIA, Fribourg et Zurich.

3e prix : M. *Georges Stulz*, architecte ETH SIA, Zurich.

4e prix : M. *Alphonse Delley*, architecte ; bureau *W. von Gunten* et *A. Delley*, architectes, Berne.

5e prix : M. *Paul Gerber*, architecte EPF SIA, Fribourg.

---

**1er prix, projet « Alpha », à MM. Otto Baechler, architecte SIA, EPL, Charles Passer, architecte, Fribourg**

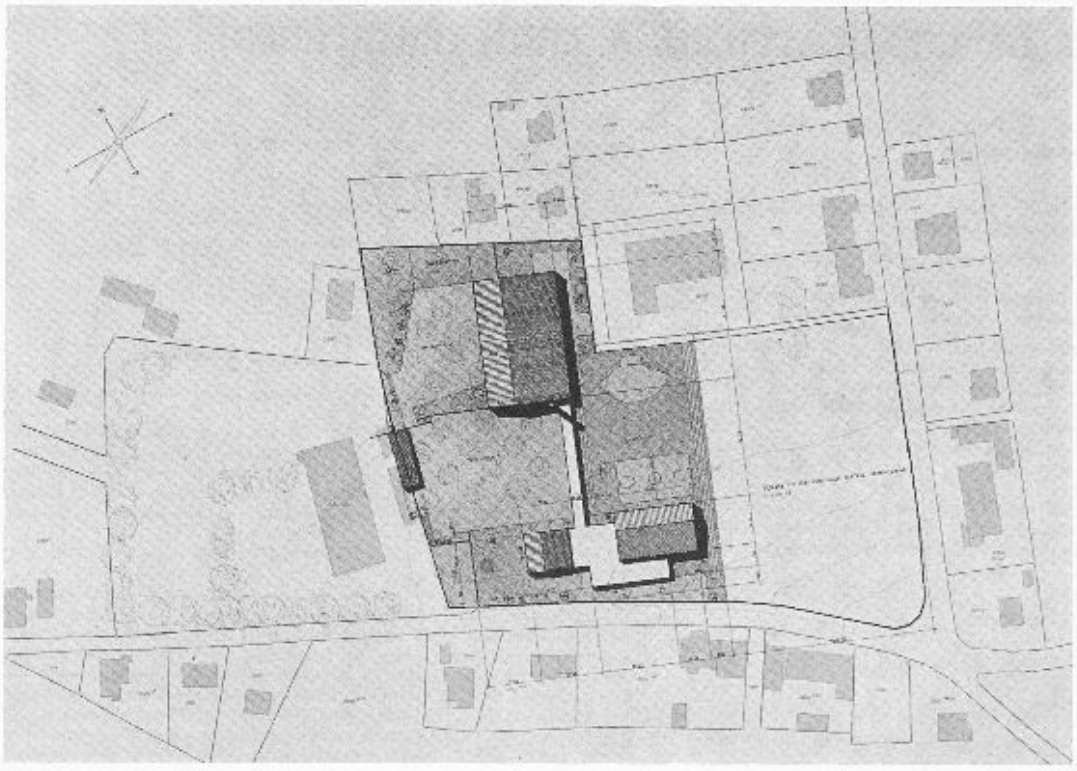

Situation.
Ech. env. 1 : 2000.

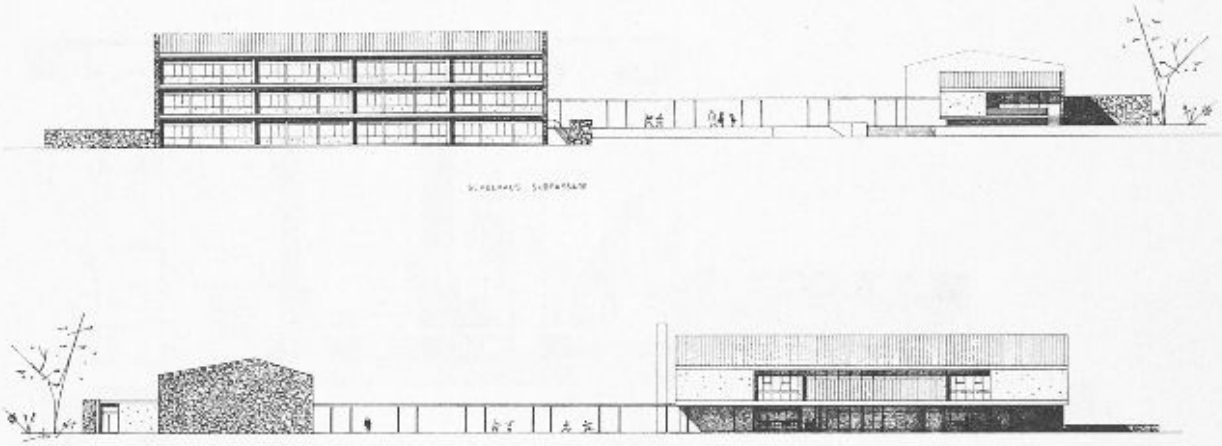

Façades sud et nord.

**Critique du jury**

Implantation excellente. Conception générale très judicieuse. Ensoleillement des classes maximum. Accès bien disposés et étudiés. Utilisation parfaite des espaces libres tout en laissant un vaste terrain à disposition de la commune.
La disposition des locaux est bonne ; on remarque particulièrement l'emplacement judicieux de la salle à usages multiples, dont le sous-sol sert en outre de préau fermé, mais la hauteur et le volume de la salle sont insuffisants ainsi que son éclairage. Il est regrettable que les salles de travaux manuels ne soient pas contiguës ; ce qui en revanche ne devrait pas être le cas pour les salles de maîtres.
La cuisine de l'école ménagère est trop exiguë et la buanderie trop importante. Bonnes dimensions des salles de classe. Dimensions salle de gymnastique légèrement inférieures aux exigences.
WC en suffisance mais mal répartis.
Eclairage unilatéral conventionnel. Le bâtiment de la salle de gymnastique et le pavillon du concierge sont bien placés et judicieusement conçus. Architecture très plaisante et bien à sa place. Construction aisée. L'incorporation de la salle à usages multiples dans le bâtiment d'enseignement est un facteur d'économie.
Cube : 17 889 m³.

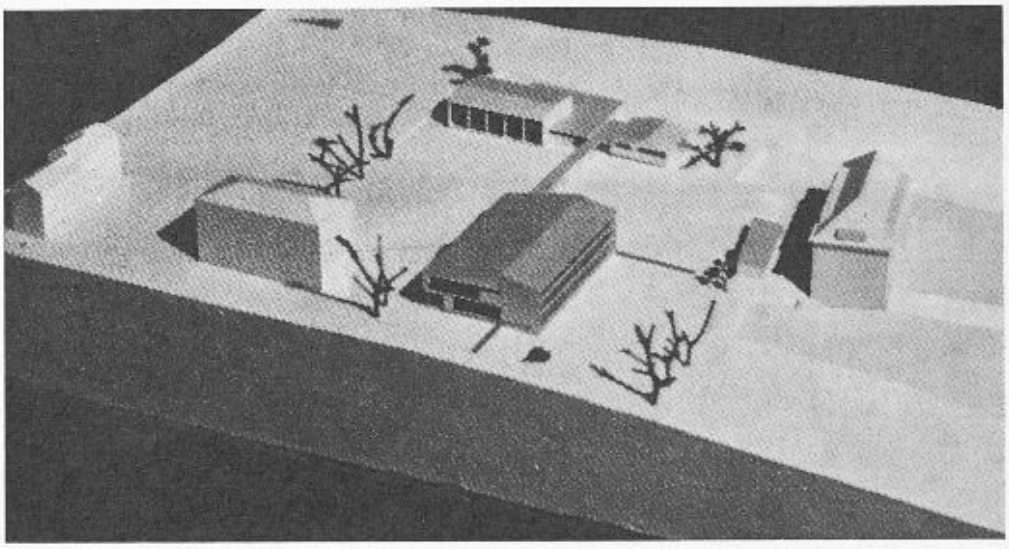

Vue de la maquette.

Plan général.
Echelle 1 : 1000.

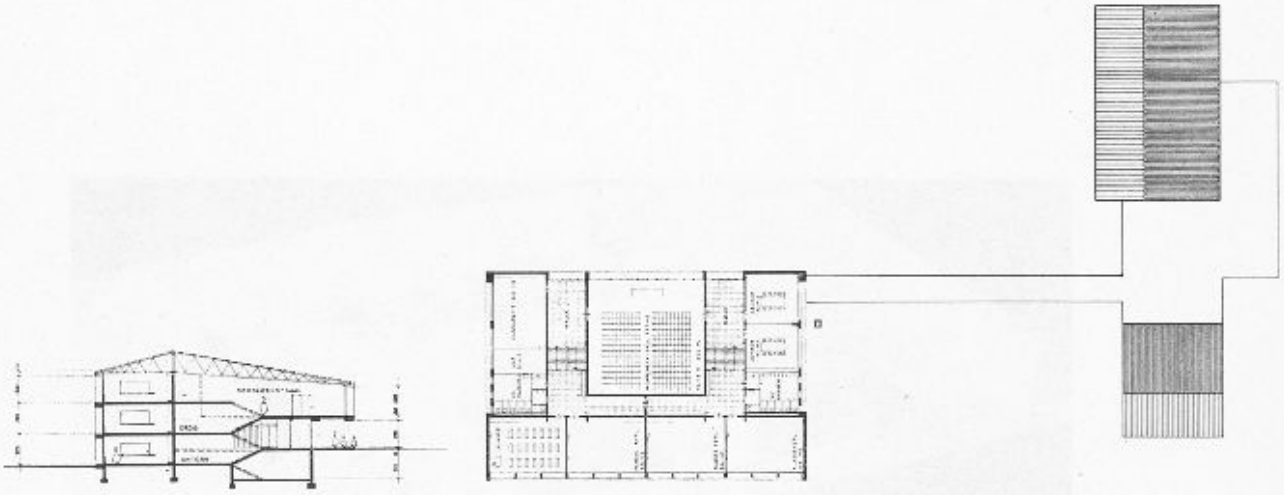

Coupe.

Façade est.

## CONCOURS D'UNE ÉCOLE A GUIN

**2e prix, projet « Fides I », à M. Jean-Paul Haymoz, architecte ETH, SIA, à Fribourg et Zurich**

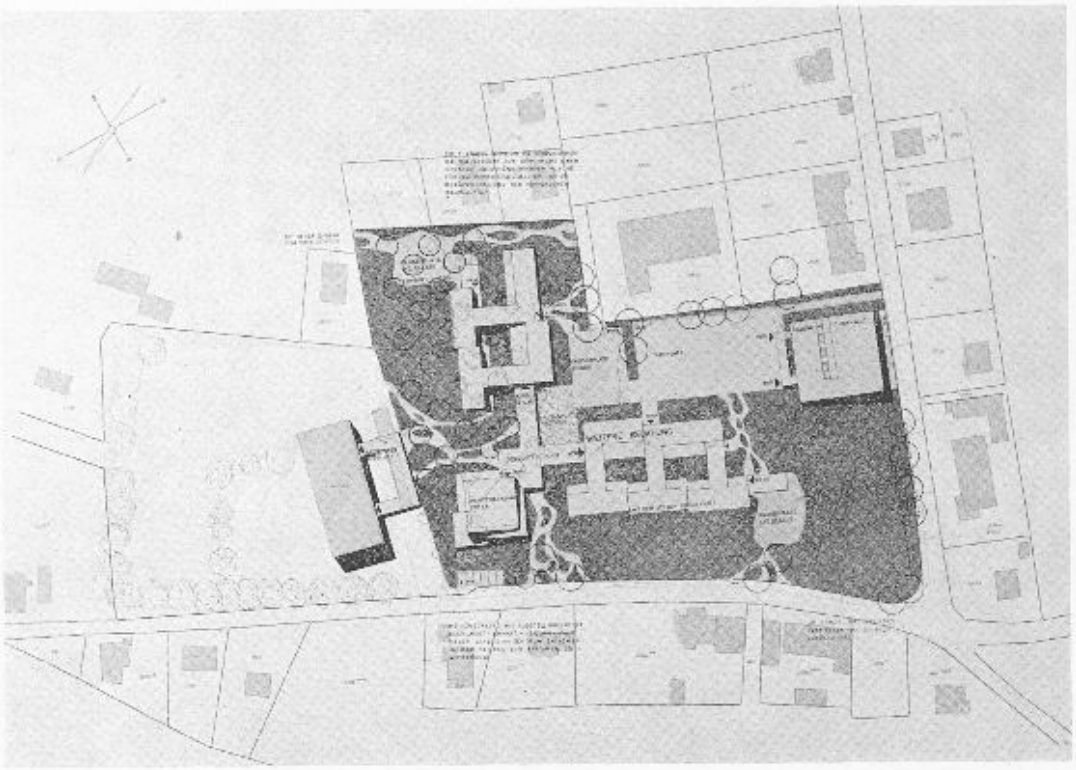

Situation.
Echelle 1 : 2000.

**Critique du jury**

Bonne implantation du bâtiment des classes et de la salle à usages multiples; on peut regretter que le souci de prévoir une hypothétique extension scolaire ait conduit à éloigner la salle de gymnastique, quoique la situation à proximité de la route ne soit pas sans avantages, pour les sociétés locales.
L'ensoleillement aurait gagné si les classes avaient été repoussées vers l'ouest.
Accès nombreux et faciles. Les espaces libres sont judicieusement et habilement étudiés.
Bonnes dimensions des salles de classes. Excellente disposition des locaux, encore que la courette fermée appelle quelques réserves. WC bien placés mais en nombre insuffisant.
Eclairage et ventilation bilatéraux bien résolus.
Le bâtiment conçu pour abriter la salle à usages multiples permettrait en fait l'organisation de manifestations très variées, ce qui lui confère un indéniable intérêt.
Salle de gymnastique bien disposée mais au prix d'une acrobatie de construction. Dimensions légèrement inférieures aux exigences. Aspect architectural homogène et plaisant. La réalisation exigerait une construction extrêmement soignée.
Cube : 19 950 m³.

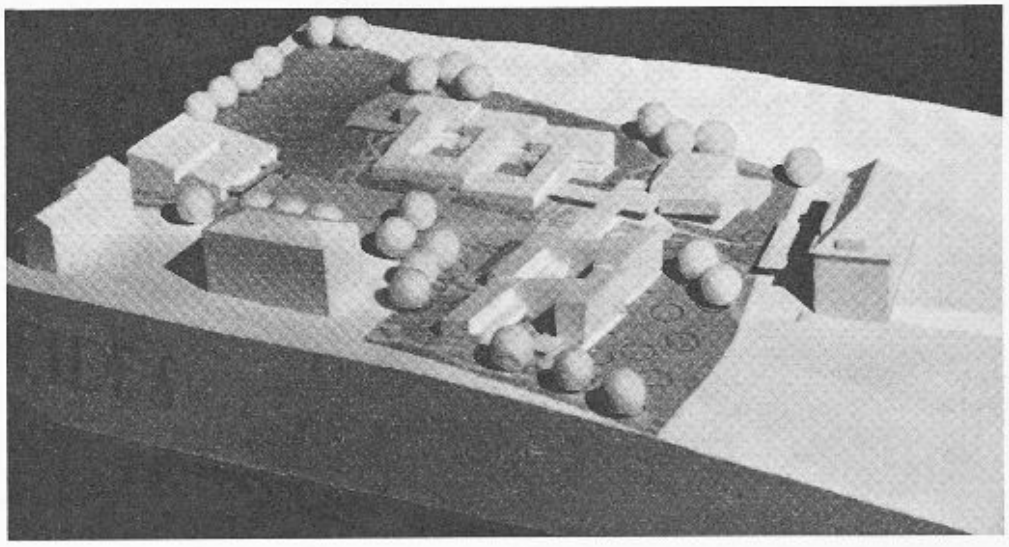

Vue de la maquette.

Plan général.

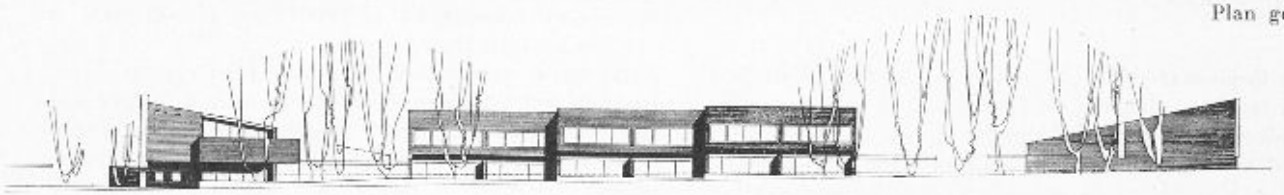

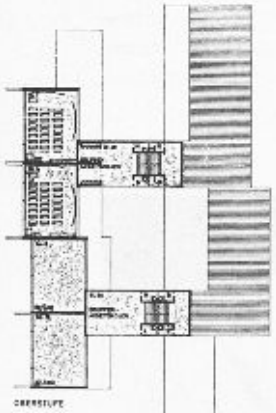

Plan d'étage.

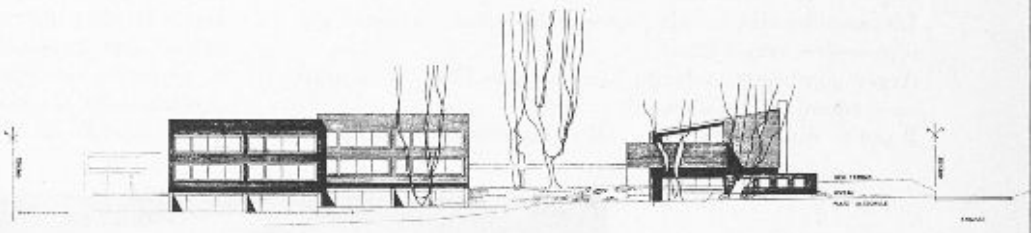

Façades est et sud.

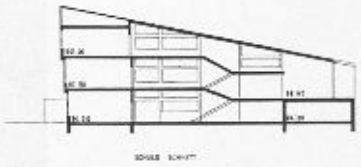

Coupe.

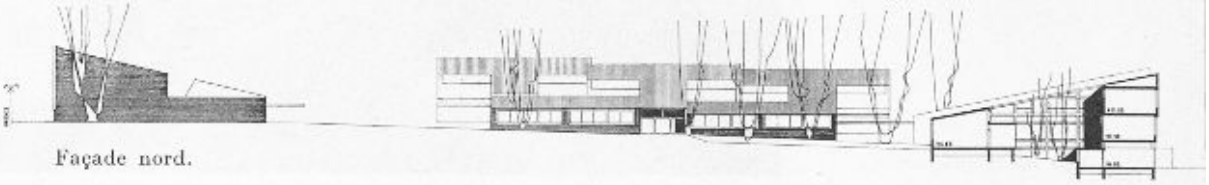

Façade nord.

## CONCOURS D'UNE ÉCOLE A GUIN

**3e prix, projet « Sven », à M. Georges Stulz, architecte ETH, SIA, à Zurich**

**Critique du jury**

Implantation intéressante. La proximité du bâtiment existant nuit à l'ensoleillement des classes.
Accès bien disposés mais emmarchements trop nombreux. L'auteur de ce projet a eu tort de disposer les nouveaux bâtiments à un niveau trop bas, ce qui a pour inconvénient d'accentuer la masse du bâtiment existant.
Disposition judicieuse des locaux d'enseignement, mais salles de classe trop petites. Installations sanitaires bien placées et en nombre suffisant.
La salle à usages multiples présente un plan intéressant, mais elle est trop basse et la disposition de l'appartement du concierge compromet la scène.
L'aspect architectural est intéressant, mais les volumes sont compliqués. Cube faible au détriment des dimensions de certains locaux.
Cube : 15 617 m³.

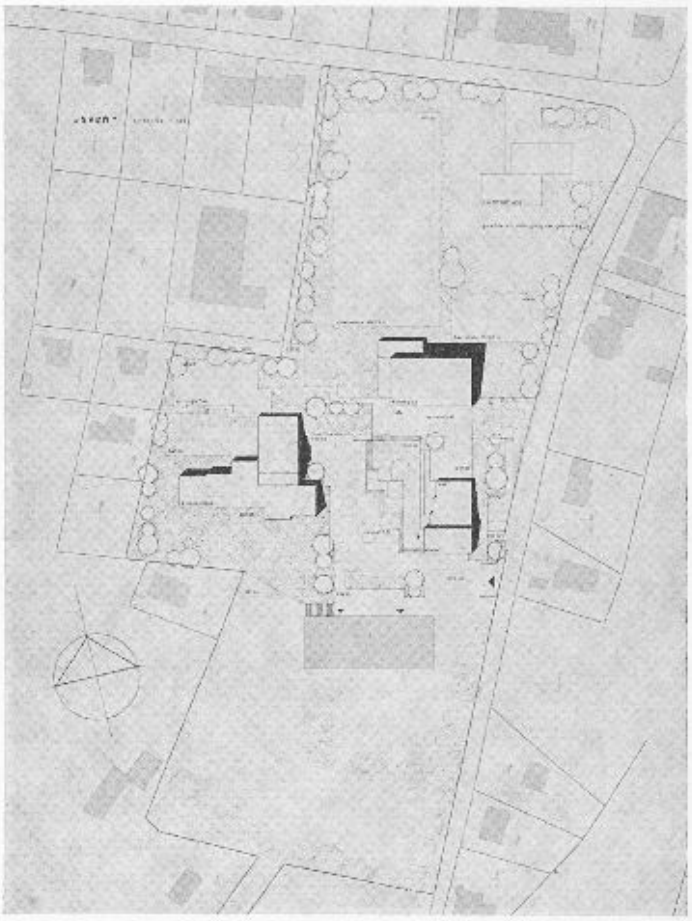

Situation.
Echelle 1 : 2000.

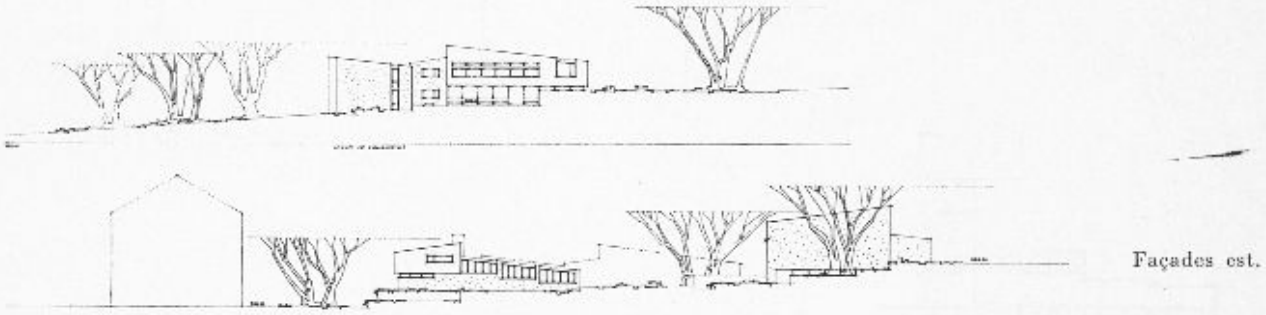

Façades est.

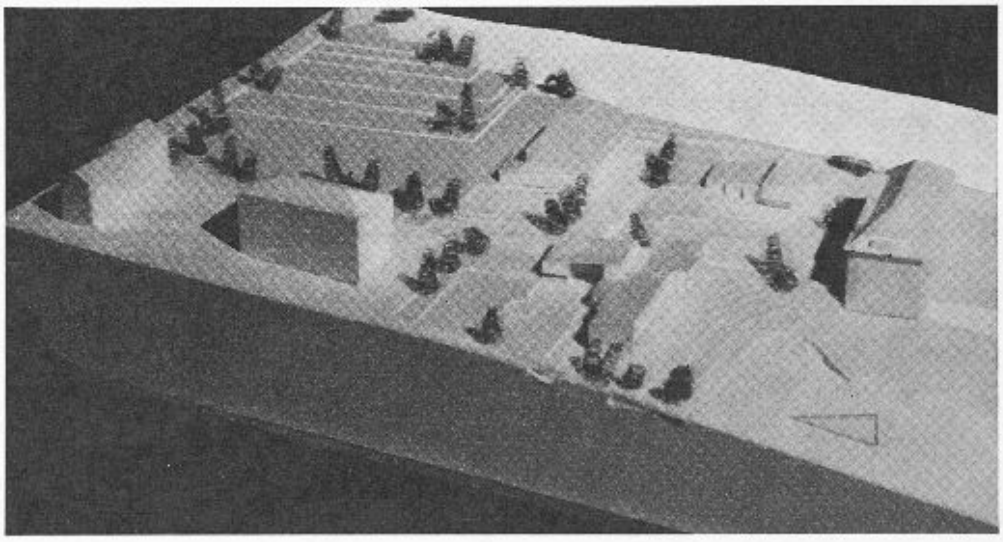

Vue de la maquette.

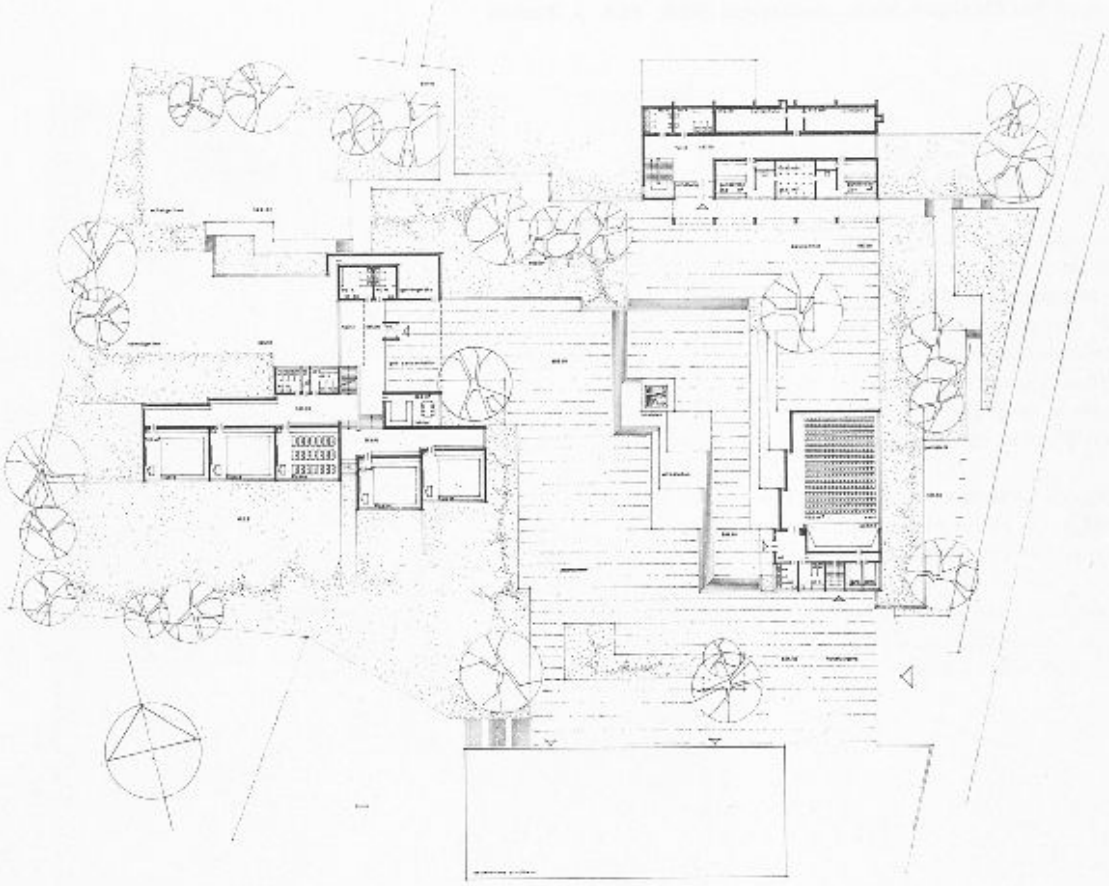

Plan général.
Echelle 1 : 1000.

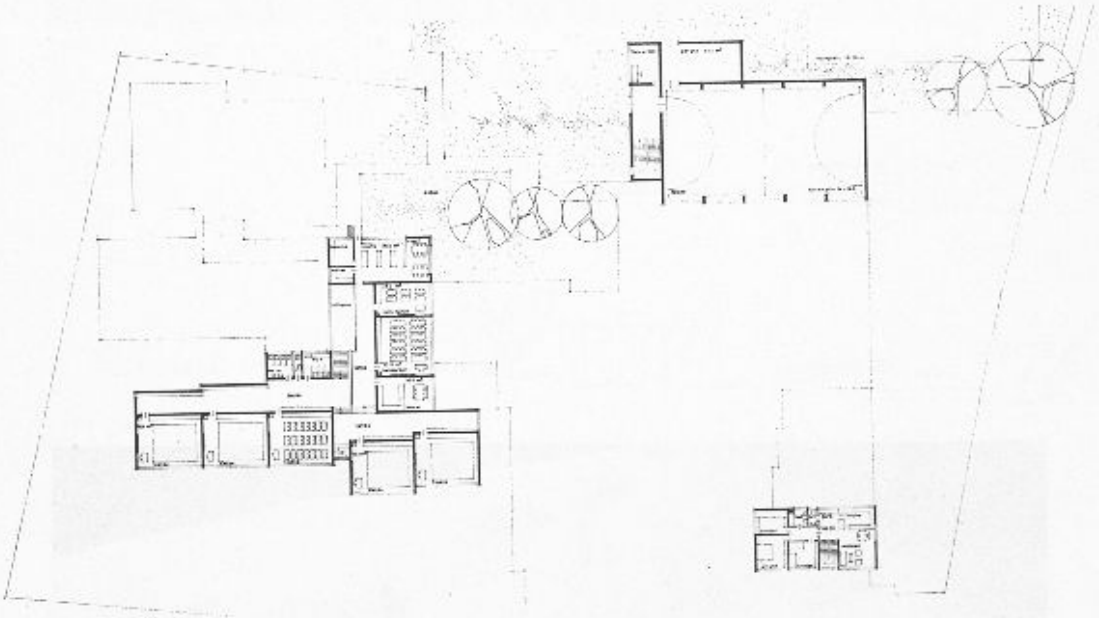

Plan étage.

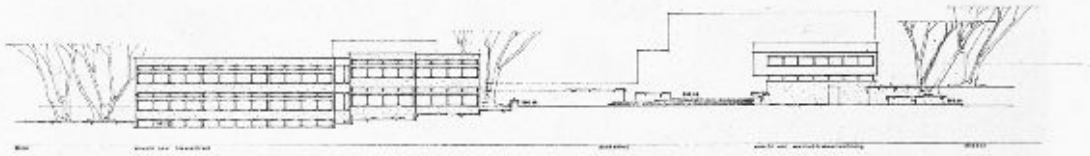

Façade sud.

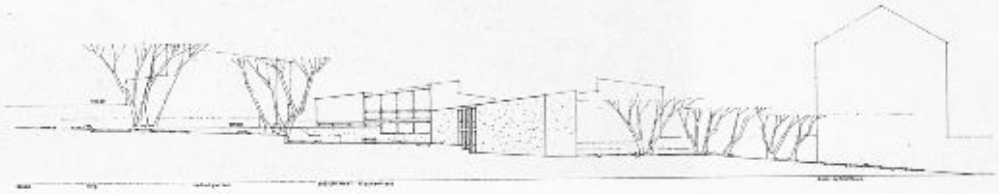

Façade ouest.

**CONCOURS D'UNE ÉCOLE A GUIN**

**4e prix, projet « Hof », à M. Alphonse Delley, architecte du bureau W. von Gunten et A. Delley, architectes à Berne**

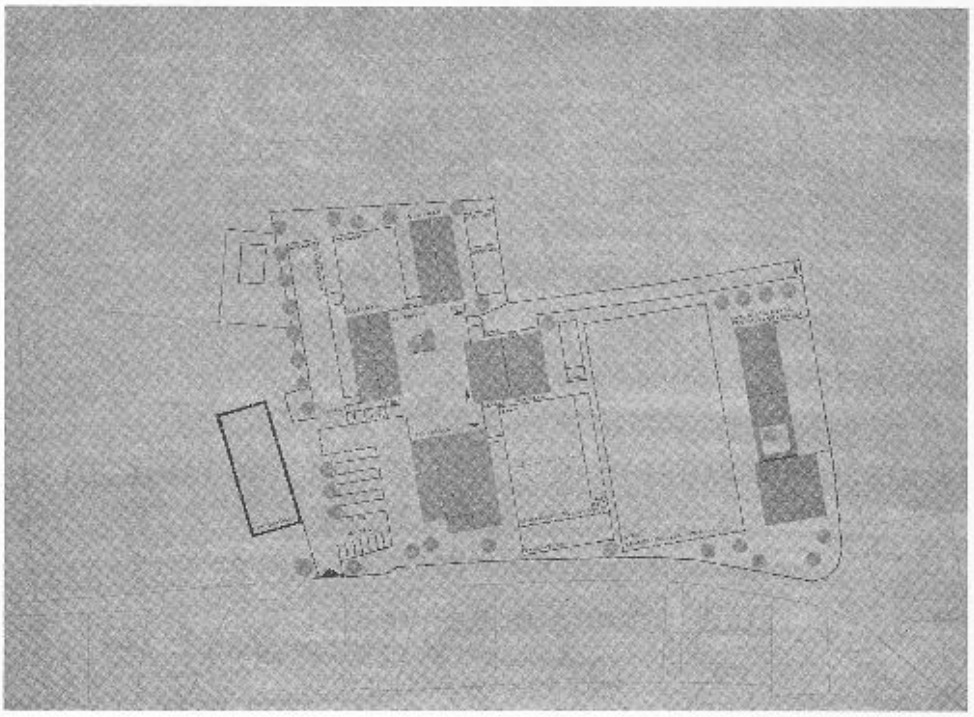

Situation.
Echelle 1 : 2000.

**Critique du jury**

L'implantation ne manque pas d'intérêt, mais les deux corps de classe sont disposés de manière à se porter ombre.
La création de la petite place intérieure présente un attrait certain.
Accès relativement faciles, mais il eut été judicieux de prévoir pour certaines occasions, un accès carrossable au patio central. L'utilisation des espaces libres est bien conçue.
La disposition des classes en deux corps de bâtiments distincts qui correspondent à un corps « garçons » et un corps « filles », bien que présentant certains avantages, enlève de la souplesse à l'utilisation des locaux.
WC bien disposés. Salles trop peu profondes. Très bonne disposition des autres locaux. Il eut été préférable de ne pas placer les deux salles de maîtres l'une à côté de l'autre, ce d'autant plus que le projet prévoit deux bâtiments.
Eclairage unilatéral classique. Dimensions de la salle de gymnastique légèrement inférieure aux exigences.
Construction présentant peu de complications.
Cube : 18 103 m³.

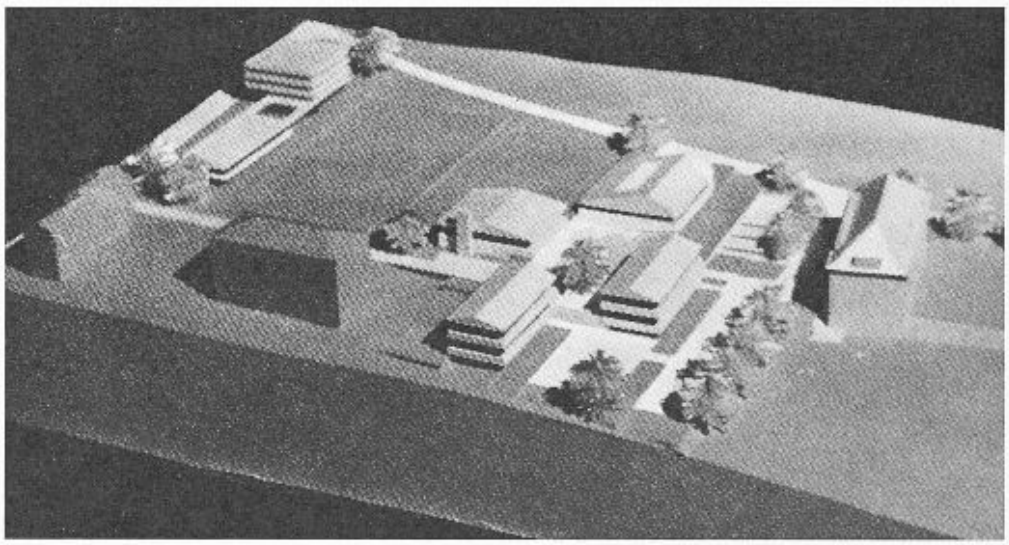

Vue de la maquette.

Façade sud.

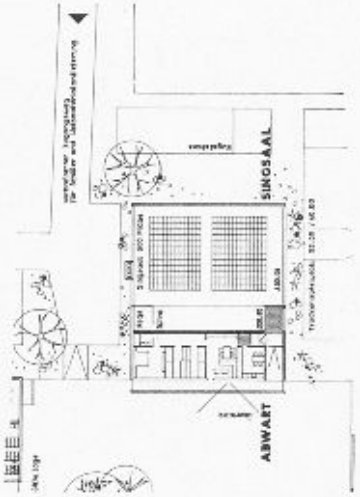


Plan d'étage.

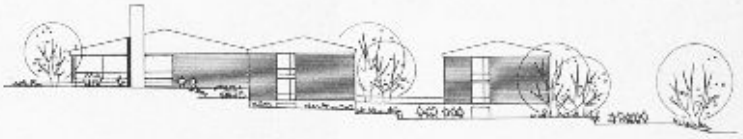

Façade ouest.

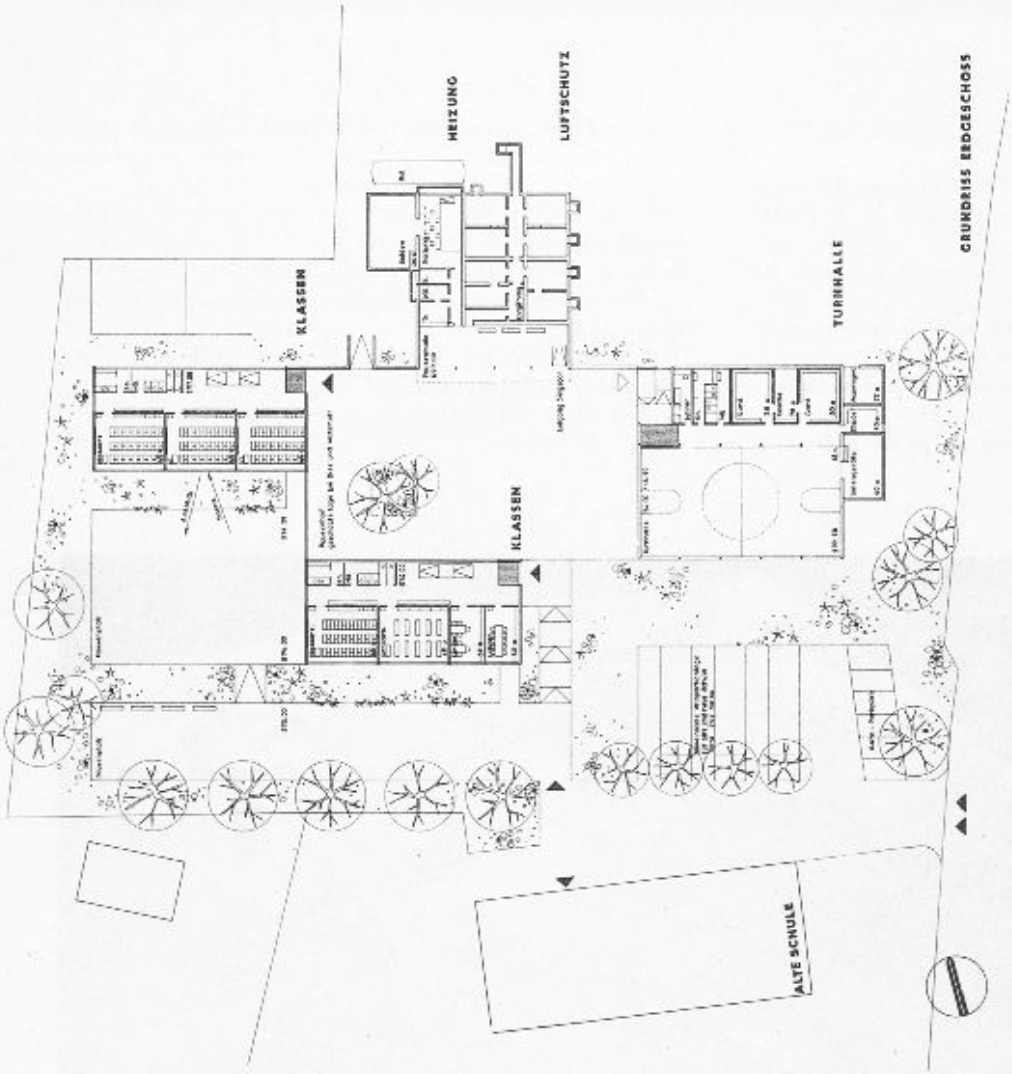


Plan général. Echelle 1 : 1000.

## CONCOURS D'UNE ÉCOLE A GUIN

**5e prix, projet « re », à M. Paul Gerber, architecte EPF, SIA, Fribourg**

Plan général.
Echelle 1 : 1000.

### Critique du jury

Implantation juste du bâtiment des classes et de la salle à usages multiples, mais le souci de ménager l'emplacement d'une hypothétique extension scolaire conduit à éloigner la salle de gymnastique.
Les classes bénéficient d'un maximum d'ensoleillement.
Accès excellents. Utilisation dispendieuse des espaces libres.
Bonne disposition des locaux d'enseignement, encore que la courette fermée appelle quelques réserves.
Bonnes dimensions des salles de classes. WC bien disposés, mais il manque ceux pour les maîtres.
Le bâtiment abritant la salle à usages multiples est honnête. On regrette que le concierge n'ait pas de fenêtre au midi.
L'éclairage et la ventilation sont bien résolus. On peut faire une réserve pour la proportion en coupe des classes du dernier étage.
Dimensions de la salle de gymnastique légèrement inférieures aux exigences.
Aspect architectural homogène, mais un peu tourmenté. Construction très développée en façades.
Cube : 18 928 m³.

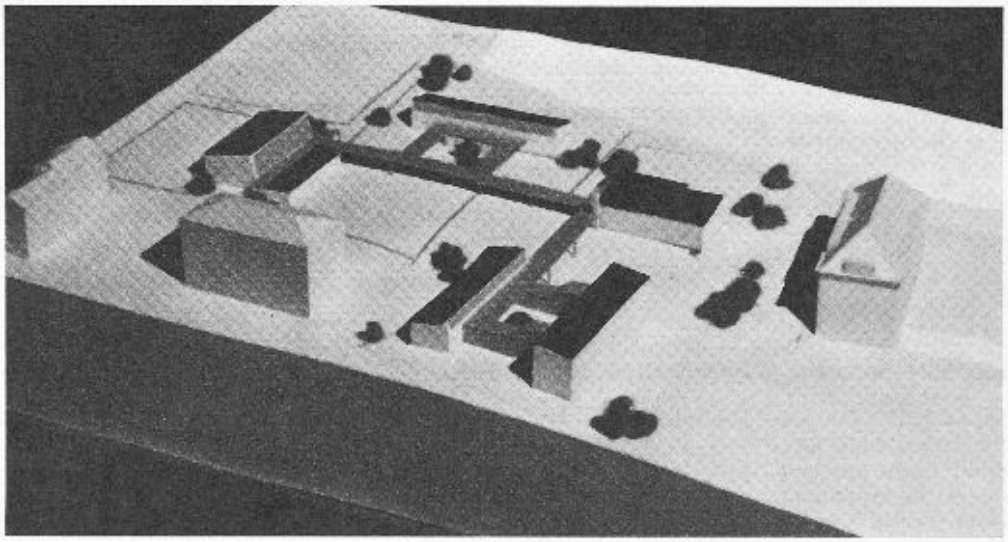

Vue de la maquette.